

9. Que nous reconnaissons le fait que les immigrants ne se sont pas fixés seulement au Manitoba ou dans son voisinage, mais sont répartis dans la région de l'ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la Saskatchewan du Nord. Que nous croyons avec Son Excellence que le temps est venu de diviser le territoire en quatre districts provisoires, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables; et nous l'assurons que lorsque cette question sera soumise à notre considération, elle recevra toute notre attention.

10. Que nous apprenons avec plaisir que dans le cours du voyage de Son Excellence, nombre de tribus sauvages sont venues à sa rencontre, et que toutes lui ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement avec les aborigènes; mais que nous partageons le regret de Son Excellence de voir que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années encore.

11. Que nous sommes bien aises de voir que tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol, et que ces efforts ont assez bien réussi; mais que nous comprenons que c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes, et, ultérieurement, à augmenter la richesse industrielle du pays; que l'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et que nous remarquons que Son Excellence est d'avis qu'il est devenu nécessaire d'augmenter l'effectif de la police à cheval; et que nous donnerons toute notre attention à sanctionner toute augmentation que Son Excellence croira nécessaire de demander.

12. Que nous apprenons avec satisfaction que le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil nous sera soumis, et que nous prendrons volontiers en considération toute mesure qui nous sera soumise à ce sujet.

13. Que nous savons que le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, il devient de notre devoir de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes; et que nous examinerons avec soin toute mesure à ce sujet qui sera mise devant nous.

14. Que nous apprenons avec le plus vif intérêt que plusieurs autres mesures importantes seront soumises à nos délibérations, et qu'entre autres se trouveront des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des actes relatifs à la Cour Suprême du Canada, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire, et que l'on appellera aussi notre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amiral; et que tous ces projets de lois, lorsqu'ils nous seront soumis, recevront notre plus sérieuse attention.

15. Que nous recevons avec beaucoup de satisfaction l'information que nous donne Son Excellence au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, et que nous sommes heureux d'apprendre, —

16. Que l'on presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du dit chemin de fer comprise entre Prince-Arthur's-Landing et Winnipeg, et que l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points. Que la section qui relie le Portage du Rat à Winnipeg, et dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui l'exploite actuellement. Que l'on a fait un progrès considérable sur la Section de l'Est, à partir de la station de Callander, et que l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année.

17. Qu'à la Colombie-Britannique, les travaux de la section qui relie Savona's Ferry à Emory's Bar se continue avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et que la ligne qui relie la seconde de ces localités à Port Moody, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie Savona's Ferry à Emory's Bar;

18. Que sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie; et que pendant l'été dernier, la ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et que cent soixante-et-un milles de ce parcours sont ouverts à la circulation;

19. Et qu'en outre la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements.

20. Que nous partageons le plaisir qu'éprouve Son Excellence d'avoir à nous informer que le mouvement du commerce sur le chemin de fer Intercanadien a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

21. Que nous sommes heureux d'apprendre que les travaux du canal Welland sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac Éric, et qu'au mois de septembre la nouvelle section du canal, qui relie Allanburg à Port-Dalhousie, a été ouverte à la circulation.

M. BERGERON

22. Que nous voyons avec plaisir qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le Canada et le Brésil, avec bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

23. Que nous lirons avec le plus grand intérêt le rapport d'une commission royale, nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, que Son Excellence nous ait devoir nous être soumis, et que nous lui consacrons notre plus sérieuse attention.

24. Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que les comptes publics de l'année dernière nous seront soumis; que nous y verrons avec satisfaction que les dépenses ont été moindres et le revenu considérablement plus élevé que le budget de l'an dernier, ce qui laisse un surplus d'au-delà de quatre millions de piastres; et que nous remercions Son Excellence de nous informer qu'une partie de cette somme a été affectée à la réduction de la dette publique, par le rachat des débiteures arrivées à échéance et portant six pour cent d'intérêt; que la balance a été affectée au paiement de travaux publics imputables au compte du capital, et que l'on a, par là, obvié à la nécessité d'émettre l'emprunt sur débiteures autorisé par le parlement à cette fin;

25. Que nous examinerons respectueusement le budget de l'année prochaine qui nous sera soumis, et que nous espérons trouver qu'il a été convenablement dressé en vue de l'économie et du bon fonctionnement du service civil.

26. Que Son Excellence peut être sûre que nous donnerons toute notre attention aux divers sujets qu'Elle mentionne et aux affaires générales qui nous seront soumises; et que nous remercions Son Excellence de son expression de confiance dans notre habileté et dans notre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

M. GUILLET. Député nouvellement élu et tout à fait inexpérimenté dans les affaires parlementaires, je sollicite, M. l'Orateur, l'indulgence et la sympathie de la Chambre avant d'entreprendre l'importante tâche d'appuyer la résolution en réponse au discours du trône.

Avant de considérer la résolution si habilement proposée par l'honorable député de Beauharnois, je désire exprimer le plaisir et la satisfaction que nous éprouvons tous en voyant que Son Excellence a heureusement affronté les périls et les fatigues d'une traversée de l'océan en hiver, et a pu reprendre l'exercice de ses hautes fonctions dans le gouvernement de la Puissance, fonctions qu'Elle a jusqu'à présent rompies avec tant d'habileté et de succès.

La Chambre et le pays voient avec un profond regret que le mauvais état de santé de Son Altesse Royale, la Princesse Louise, la retient encore éloignée de notre société dont elle était un ornement si brillant, et le désir sincère de tous est qu'elle recouvre bientôt ses forces.

Nous nous réjouissons tous, M. l'Orateur, avec Son Excellence de ce que les espérances exprimées à la fin de la dernière session se soient si pleinement réalisées, et nous nous joignons à elle pour exprimer notre gratitude envers le Tout-Puissant, qui a daigné accorder à ce pays, durant la dernière année, de si nombreux bienfaits de sa miséricorde.

Le Tout-Puissant, il faut le dire, nous a "pleinement fait jouir de toutes choses."

Sa tendre Providence a souri aux efforts des travailleurs des champs. Elle a rempli les granges d'une abondante moisson, et de contentement le cœur du fermier et elle a béni les autres industries du pays qu'elle a développées et comblées de prospérité.

Nous jouissons de la paix sur toutes nos frontières; l'ordre, l'harmonie et le contentement règnent dans toutes les classes de la société; le fléau de la peste ne nous a pas visité, "cette peste qui envahit à la faveur des ténébreux et sème la destruction au grand jour." Nous ne saurions, vraiment, être assez reconnaissants envers le Dispensateur de toutes choses.

Je suis certain que la Chambre et le pays renouvelleront avec empressement l'expression de leur sympathie envers le peuple des États-Unis pour l'assassinat du président Garfield, dont le caractère se faisait remarquer par ses vertus chrétiennes et son patriotisme élevé.

Le long voyage qu'a fait Son Excellence à travers le Nord-Ouest, voyage accompagné de beaucoup de privations, de fatigue et de danger, n'a fait qu'ajouter aux nombreuses